

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 17 décembre 2012**  
~~~~~

**ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 17 décembre 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Michel SAINTPIERRE, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE, Mme Catherine JOSIEN, M. Jean-Claude MARC, Mme Florence QUINONERO, Madame Monique GIBERT -M. Olivier LECOMTE suppléant de Mme Sylvie CONTRERAS, M. Dominique EDMONT MARIETTE suppléant de M. René GOMEZ, M. Gabriel MATEU suppléant de M. Cyrille CADARS, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations :

Excusés :

M. Georges PIERRUGUES, M. Maurice DEJEAN, Mme Marie-Claude BEDES, M. Robert SIEGEL

Absents :

M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES, M. Sébastien LAINE, M. Jean Pierre VANLUGGENE

Quorum : 25	Présents : 40	Votants : 40	Pour 40 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que le service ordures ménagères est doté de 8 bennes à ordures ménagères de 14m³ et de 7 micro-bennes de 3,5m³,

Vu que les dernières acquisitions de bennes et de micro-bennes ont été réalisées en 2012 mais les véhicules les plus anciens ont été acquis respectivement en 2003 et 2006,

Vu l'autorisation de programme afférente au renouvellement du parc de véhicules,

Considérant que la durée d'amortissement de ces véhicules est de 5 ans et que ces véhicules demandent aujourd'hui des interventions conséquentes pour assurer leur maintien en bon fonctionnement,

Considérant qu'il est proposé de remplacer en 2013 une benne de 14 m³ et une micro-benne de 3,5m³,

Considérant que l'estimation de cet achat est de 260 000 € HT,

Considérant qu'une procédure d'appel d'offres doit être mise en œuvre pour réaliser cet achat qui intégrera la reprise des véhicules faisant l'objet de remplacement,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'achat d'une benne et d'une micro-benne pour la collecte des ordures ménagères estimé à 260 000 € HT,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire, y compris les actes d'engagement suite à l'attribution des marchés par la commission d'appel d'offres.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 749 le 18/12/2012
Publication le 18/12/2012
Notification le 18/12/2012
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 18/12/2012
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20121217-lmc130286-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

